



Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Patrick DESIRE

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes
Région Paris /Ile de France

C/O ENTREX - 11 Rue Carpeaux – 94210 La Varenne Saint-Hilaire

Tél. 01 55 98 02 08 – Fax. 01 55 98 03 62 – patrick.desire@entryexpertise.com

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

CENTRE EVANGELIQUE PROTESTANT D'EVRY

4 Rue du Marquis de Raies

91080 Courcouronnes

Exercice clos le 31 décembre 2006



Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Patrick DESIRE

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes
Région Paris /Ile de France

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 07 juin 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **CENTRE EVANGELIQUE PROTESTANT D'EVRY**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels de l'exercice 2006 ont été revus suite à la mission complémentaire qui m'a été confiée. Les comptes annuels de l'exercice 2006 modifiés ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre association.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans le paragraphe 1.2. de l'annexe comptable de l'exercice 2006, annexe indissociable du bilan et du compte de résultat de l'exercice.

Il est rappelé, en effet, dans ce paragraphe que la parution de deux décrets successifs (n°2006-335 du 21.03.2006, n°2007-644 du 30.04.2007) fixant le seuil (à 153.000 euros de dons perçus) à partir duquel les associations recevant des dons sont soumises à un contrôle légal d'un commissaire aux comptes, a perturbé la mise en application des obligations de nomination d'un commissaire aux comptes au sein de votre association. En effet, les décrets fixaient des dates d'application différentes pour la mise en œuvre du contrôle (1er janvier 2006 et 1er janvier 2007).

Aussi, l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2007 spécialement réunie pour nommer un commissaire aux comptes, m'a désigné, sans précision complémentaire, impliquant ainsi mon intervention à compter du 1er janvier 2007. Or, il a été confirmé, par la suite, que le contrôle légal des associations recevant des dons devait être mis en œuvre dès le 1er janvier 2006.

Ainsi, les comptes annuels de l'exercice 2007 certifiés ont été présentés à votre assemblée générale ordinaire du 07 juin 2008 pour approbation. Lors de cette assemblée générale, les membres de l'association CEP d'Evry, informés de la situation à régulariser, m'ont désigné pour une mission complémentaire sur les comptes de l'exercice 2006.

Cependant, pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2007, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans leur intégralité. La mise en place du référentiel comptable a eu pour conséquence de faire apparaître au 31.12.2007 des engagements et des droits constatés relatifs à l'exercice 2006 qui n'avaient pas été comptabilisés au 31.12.2006.

Aussi, les comptes de l'exercice 2006, annexés à ce présent rapport, ont été repris en tenant compte des régularisations déjà opérées au 31.12.2007. La mise en œuvre du référentiel comptable du Plan comptable Général s'est donc opérée, pour le CEP d'Evry, sur les deux exercices, 2006 et 2007.

Pour les comptes annuels de l'exercice 2006, il convient donc d'attirer votre attention sur les limitations suivantes mentionnées dans les paragraphes 1.2 et 1.3 de l'annexe comptable :

- ❖ Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2006, l'association présente une comptabilité patrimoniale simplifiée sur la base d'une comptabilité de trésorerie utilisant les règles du Plan Comptable Général. Les régularisations de l'exercice 2006 relevant de cette simplification de la tenue comptable ont été effectuées sur l'exercice suivant.
- ❖ Le passage aux nouvelles règles relatives à la définition, à la valorisation et la dépréciation des actifs n'a pas été effectué sur l'exercice 2006. L'application des nouveaux textes a été mise en œuvre à la fin de l'exercice 2007.

Sous ces réserves qui portent sur des limitations régularisées au 31.12.2007, nous certifions que les comptes annuels au 31 décembre 2006 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler étant donné que les comptes de l'exercice 2006 n'ont pas fait l'objet de commentaires et d'informations complémentaires dans des documents adressés aux membres.

Fait à La Varenne Saint-Hilaire, le 22 novembre 2008

Patrick DESIRE



Commissaire aux Comptes

Comptes annuels

Monnaie de tenue: EURO
Monnaie de présentation : EURO

C.E.P. EVRY
CENTRE EVANGELIQUE PROTESTANT D'EVRY

4 Rue du Marquis de Raies
91080 Courcouronnes

Exercice du 01/01/06 au 31/12/06

ACTIF	Exercice 2006			Exercice 2005
	BRUT	AMORT. & PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Av. & acptes s/immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 114 357	123 815	990 542	613 282
Terrains	228 674		228 674	343 010
Constructions	817 127	88 822	728 305	157 079
Inst.techniques, matériel & outillage industriels	17 711	9 176	8 535	6 131
Autres immobilisations corporelles	50 845	25 817	25 028	8 862
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				98 200
Av. & acomptes s/immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)	5 810	0	5 810	5 810
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	0	0	5 810	5 810
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	1 120 167	123 815	996 352	619 092
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	0	0	0	0
Mat. prem et autres approvisionnements				
En cours de production biens et de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Av. & acomptes versés sur commande			0	
Créances	0	0	0	0
Créances usagers et comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)				
Valeurs mobilières de placement	5 172		5 172	25 875
Instruments de trésorerie			0	
Disponibilités	12 610		12 610	40 499
Charges constatées d'avance (3)	0		0	
TOTAL II	17 782	0	17 782	66 374
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			0	
Primes de remboursement des obligations (IV)			0	
Ecarts de conversion actif (V)			0	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 137 949	123 815	1 014 134	685 466
RENOIS (1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT PART A MOINS D'UN AN (BRUT)				
(3) DONT PART A PLUS D'UN AN (BRUT)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

PASSIF	Exercice 2006	Exercice 2005
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
<u>Fonds propres</u>	565 406	550 785
Fonds associatifs sans droit de reprise	453 562	453 562
Valeur du patrimoine intégrée	453 562	453 562
Fonds statutaires		
Apports		
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	0	0
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	0	0
<i>Réserve pour projet associatif</i>		
<i>Autres réserves</i>		
Report à nouveau	97 224	32 720
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	14 620	64 503
<u>Autres fonds associatifs</u>	0	0
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
Apports		
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur des biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I	565 406	550 785
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL II	0	0
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	0	0
Sur autres ressources	0	30 000
TOTAL III	0	30 000
DETTES (1)		
<u>Dettes financières</u>	442 235	104 681
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	441 277	104 681
Emprunts et dettes financières divers	0	
<u>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</u>	958	0
<u>Dettes d'exploitation et de fonctionnement</u>	6 493	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 493	0
Dettes fiscales et sociales	0	
<u>Dettes diverses</u>	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	0	
<u>Instruments de trésorerie</u>	0	0
<u>Produits constatés d'avance (1)</u>	0	0
TOTAL IV	448 728	104 681
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V)	1 014 134	685 466
RENVOIS : (1) DONT A PLUS D'UN AN DONT A MOINS D'UN AN (2) DONT CONC.BANC.COUR.SOL.CRED.BQ/CCP		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs à réaliser - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre		

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2006	EXERCICE	EXERCICE
	2 006	2 005
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Vente de marchandises		
Production vendue		
<i>Montant net du chiffre d'affaires</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise s/provisions & amortissemnts, transferts de charges	609	2 020
Cotisations	0	0
Dons	212 122	190 789
Apports		
Legs et donations		
Autres produits	0	0
TOTAL I Produits d'exploitation	212 731	192 809
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Consommation de l'exercice en provenance de tiers	123 174	51 614
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks mat. premières et autres approvision.		
Achats de sous-traitance		
Achats non stockés de matière et fournitures	6 752	3 925
Redevances de crédit bail / Locations et charges locatives (3)		
Autres achats et charges externes	116 422	47 689
Impôts, taxes et versements assimilés		
Charges de personnel	65 791	46 325
Salaires et traitements	54 722	36 254
Charges sociales	11 069	10 071
Dotations aux amortissements et aux provisions :	11 476	11 249
Dotations aux amortissements sur immobilisations	11 476	11 249
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	34 399	18 042
TOTAL II Charges d'exploitation	234 840	127 230
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-22 109	65 579
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou Excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres val.mob et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	34	30
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	67
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	202	5 701
TOTAL V Produits financiers	236	5 798
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	17 600	6 524
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes s/cession de valeurs mob; de placement	0	0
TOTAL VI Charges financières	17 600	6 524
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-17 364	-726
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-39 472	64 853

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2006	EXERCICE	EXERCICE
	2 006	2 005
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Dons		
Apports		
Legs et donations		
Autres produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	193 000	0
Produits des cessions d'éléments d'actifs	193 000	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII Produits exceptionnels	193 000	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		350
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	168 908	0
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	168 908	0
Autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions		
TOTAL VIII Charges exceptionnelles	168 908	350
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	24 092	-350
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL des produits (I+III+V+VII)	405 967	198 607
TOTAL des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	421 347	134 104
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs (+)	30 000	0
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels	30 000	0
Sur legs et donations		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (-)		
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
EXCEDENT OU DEFICIT	14 620	64 503
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		
RENOIS : (1) DONT PRODUITS AFFERENTS A DES EX. ANTERIEURS		
(2) DONT CHARGES AFFERENTES A DES EX. ANTERIEURS		
(3) DONT - CREDIT BAIL MOBILIER		
- CREDIT BAIL IMMOBILIER		

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2006, dont le total est de 1.014.134 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 14 620 euros avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives.

=====

- 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES - REGLES GENERALES**
 - 1.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE
 - 1.2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES
 - 1.3 CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES APPLIQUEES - CHANGEMENTS DE METHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITES D'APPLICATION
 - 1.4 INFORMATIONS A CARACTERE FISCAL
- 2. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES**
 - 2.1 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
 - 2.2 ACTIF - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
 - 2.3 ACTIF - DISPONIBILITES
 - 2.4 PASSIF - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES
 - 2.5 PASSIF - DETTES
 - 2.6 PASSIF - PROVISIONS
 - 2.7 COMPTE DE RESULTAT – PRODUITS D'EXPLOITATION
 - 2.8 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
 - 2.9 ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS
- 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**
 - 3.1 TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
 - 3.2 TABLEAUX DES AMORTISSEMENTS
 - 3.3 ÉTATS DES ECHEANCES DES DETTES
 - 3.4 DETAIL DES CHARGES A PAYER
 - 3.5 TABLEAUX DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS ET AUTRES FONDS
 - 3.6 DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES - REGLES GENERALES

1.1 Faits majeurs de l'exercice

En 2006, le CEP d'Evry continue son projet de restructuration de son immeuble affecté à l'exercice du culte et à la gestion de l'association. Les bâtiments, parkings, acquis le 16/06/1992 et plus récemment le 29/12/2005, sont à réaménager entièrement. Les travaux d'aménagement engagés sont non terminés au 31.12.2006.

Pour faire suite à l'acquisition immobilière de décembre 2005, réglée en 2006, et dans le cadre du projet immobilier, une partie des anciens locaux a été revendue à la Commune de Courcouronnes, en juin 2006, pour un montant de 195.000 € (ce prix figure dans les produits exceptionnels de l'exercice déduction faite d'une provision pour frais de 2.000 €). La valeur nette comptable de sortie de la partie cédée a été évaluée dans les comptes à 168.907 euros (enregistrée dans les charges exceptionnelles). Cette opération de vente a ainsi généré un résultat exceptionnel de 24.092 euros au 31.12.2006.

Par ailleurs, les comptes enregistrent des frais d'honoraires liés à l'achat réalisé en décembre 2005 pour un montant significatif de 35.100 euros.

1.2 Evénements postérieurs à la clôture des comptes

Les associations bénéficiant de dons, dépassant 153.000 € et ouvrant droit à des avantages fiscaux, sont soumises aux mêmes dispositions que celles bénéficiant du financement d'une autorité administrative (subvention). Ainsi, ces associations doivent établir et publier, selon un référentiel comptable normé, des comptes annuels contrôlés et certifiés par un commissaire aux comptes (article 4.1 de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987, décrets n°2006-335 du 21 mars 2006 et n°2007 et n°2007-644 du 30 avril 2007).

Ainsi, sur le plan administratif et comptable, le CEP d'Evry doit désormais appliquer strictement les conventions du Plan Comptable Général et celles propres au secteur associatif.

Deux décrets successifs (n°2006-335 du 21.03.2006, n°2007-644 du 30.04.2007) ont fixé ce seuil (montant des dons perçus à 153.000 €) à partir duquel les associations recevant des dons sont soumises au contrôle légal d'un commissaire aux comptes. Les décrets présentaient cependant des dates différentes d'application (respectivement 1er janvier 2006 et 1er janvier 2007).

Une assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2007 de CEP d'Evry, a été spécialement réunie pour modifier les statuts et nommer un commissaire aux comptes. Mais cette assemblée a désigné le commissaire aux comptes, sans précision complémentaire, impliquant ainsi une intervention de ce dernier à compter du 1er janvier 2007. Or, il a été confirmé que le contrôle légal des associations recevant des dons devait être mis en œuvre dès le 1er janvier 2006.

Les comptes annuels de l'exercice 2007, certifiés par le commissaire aux comptes ont été présentés à l'assemblée générale ordinaire du 07 juin 2008 pour approbation. Pour l'élaboration et la présentation de ces comptes annuels 2007, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées. La mise en place du référentiel comptable a eu pour conséquence de faire apparaître au 31.12.2007 des engagements et des droits constatés relatifs à l'exercice 2006 non comptabilisés.

Lors de l'assemblée générale 07 juin 2008, les membres de l'association CEP d'Evry, informés de la situation, ont désigné le Commissaire aux comptes pour une mission complémentaire sur les comptes de l'exercice 2006.

Certaines opérations comptables liées à l'exercice 2006 ayant déjà fait l'objet d'une régularisation au 31.12.2007, les comptes de l'exercice 2006 ont été repris en tenant compte des régularisations déjà opérées. Cette modalité de mise en œuvre du référentiel comptable au titre de l'exercice 2006 prend en compte le coût et l'intérêt pour la communication financière de l'association d'une reprise intégrale de la comptabilité de l'exercice 2006 pour une conformité stricte des conventions du Plan comptable Général qui aurait par conséquent généré, une reprise des opérations de régularisation effectuées à la clôture de l'exercice 2007.

Sur le fondement d'une mise en œuvre, sur les deux exercices 2006 et 2007, du référentiel comptable du Plan comptable Général pour le CEP d'Evry, il convient de noter les éléments suivant sur les comptes annuels de l'exercice 2006 repris :

- ✧ Le bilan de l'exercice 2006 précédemment approuvé par les membres de l'association n'a pas été modifié.
- ✧ Le résultat de 2006 n'a pas été non plus modifié mais il a été en revanche pratiqué une régularisation de la présentation comptable du compte de résultat. Ainsi notamment, les écritures de paie ne généraient pas une ventilation conforme entre d'une part, les salaires bruts et les indemnités de culte et d'autre part, les charges sociales correspondantes. Il a donc été procédé à une régularisation comptable au 31.12.2006 qui n'affecte pas le montant total des charges.
- ✧ Le passage aux nouvelles règles relatives à la définition, à la valorisation et la dépréciation des actifs n'a pas été effectué sur l'exercice 2006. L'application des nouveaux textes a été mise en œuvre à la fin de l'exercice 2007 et a consisté à :
 - Faire l'inventaire des immobilisations afin de vérifier que les actifs figurant au bilan correspondent bien à la définition des actifs donnée par le règlement comptable.
 - Adopter la méthode de passage aux nouvelles règles comptables.
 - Analyser chaque catégorie d'immobilisations afin de déterminer, si elle a un caractère décomposable.
 - Vérifier les durées retenues pour les plans d'amortissement.
 - Opter ou non pour l'inclusion de certaines dépenses dans le coût d'entrée des immobilisations.

L'annexe a pour objet de préciser les méthodes et les modalités comptables mises en œuvre pour l'élaboration des comptes de l'exercice 2006.

1.3 Conventions Générales comptables appliquées - Changements de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2006, l'association présente une comptabilité patrimoniale simplifiée sur la base d'une comptabilité de trésorerie utilisant les règles du Plan Comptable Général.

1.4 Informations à caractère fiscal

L'association se considère comme exonérée des impôts commerciaux compte tenu de ses activités agréées et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

2. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 Les immobilisations incorporelles et corporelles

- **Cf. Partie 3 - Tableaux des immobilisations incorporelles et corporelles et Tableaux des amortissements**

2.2 Actif - Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément au Plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté. Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L).

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	MODE	DUREE
Terrain bâti Ecole du Dimanche		Non amortissable
Terrain bâti Eglise		Non amortissable
Bâtiment Ecole du Dimanche	L	30 ans
Bâtiment Eglise	L	30 ans
Installations, Agencements	L	20 ans
Matériel de transport	L	5 ans
Matériels Bureau et informatique	L	3 ans
Matériels de Sonorisation, Musique	L	5 à 10 ans
Matériels techniques	L	5 à 8 ans
Mobiliers	L	10 ans

2.3 Actif - Disponibilités

Elles sont principalement constituées par les comptes bancaires courants de l'association et par un compte sur livret.

2.4 Passif - Emprunts et dettes financières diverses

- **Cf. Partie 3 - Tableaux des Créances et des Dettes**

Il s'agit du capital restant dû au 31.12.06 des emprunts contractés auprès de des établissements UCB et Crédit Lyonnais.

2.5 Passif - Dettes

- **Cf. Partie 3 - Tableaux des Créances et des Dettes**

Principalement, on relève le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31 décembre 2006.

2.6 Passif - Provisions

Selon les informations établies par la direction de l'association, au 31.12.2006, aucune provision pour dépréciation ou pour couvrir des charges et des risques éventuels n'était à constater.

2.7 Compte de résultat - Produits d'exploitation

L'association CEP perçoit essentiellement les offrandes et les dons de ses membres.
L'association ne perçoit aucune subvention publique.

2.8 Contributions volontaires

L'Association s'appuie, pour mener ses actions, sur des membres bénévoles. Ces contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'ayant pas été valorisées sur l'ensemble des biens et services, elles n'ont pas été comptabilisées et ne font pas l'objet d'une information spécifique dans la présente annexe à défaut de renseignements fiables et d'informations quantitatives.

2.9 Engagements financiers hors bilan et autres informations

- **Crédit bail : NEANT**
- **Engagements pris en matière de retraite :** Ils ne sont pas comptabilisés dans les comptes de l'association.
- **Effectif au 31.12.2006 :** 2 salariés permanents
- **Droit individuel à la Formation :** Au 31.12.2006, aucun salarié n'a demandé à faire valoir ses droits.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Tableaux des immobilisations incorporelles et corporelles

3.2 Tableaux des amortissements

3.3 Etats des échéances des dettes

3.4 Détail des charges à payer

3.5 Tableaux de variation des fonds associatifs et autres fonds

3.6 Détail des charges exceptionnelles et des produits exceptionnels

3.1 - Tableaux des immobilisations incorporelles et corporelles

Situation et mouvements Rubriques		A Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	B Augmentations / Virements poste à poste
Immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles		
	Immobilisations incorporelles en cours		
	Total 1	0	0
Immobilisations corporelles	Terrains	343 010	0
	Constructions	182 939	450 000
	Installations générales agencement de construction	920	183 268
	Installations techniques matériel et outillage industriel	13 689	4 021
	Installations générales & aménagmts		
	Matériel de transport	0	3 000
	Matériel de bureau et d'informatique	16 019	2 637
	Mobiliers	16 272	12 917
	Autres		
	Immobilisations corporelles en cours	98 200	
	Avances et acomptes		
	Total 2	671 050	655 843
Total (1 + 2)		671 050	655 843

Situation et mouvements Rubriques		C Diminutions / Virements poste à poste	D Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles		
	Immobilisations incorporelles en cours		
	Total 1	0	0
Immobilisations corporelles	Terrains	114 337	228 674
	Constructions	0	632 939
	Installations générales agencement de construction	0	184 189
	Installations techniques matériel et outillage industriel	0	17 711
	Installations générales & aménagmts		0
	Matériel de transport		3 000
	Matériel de bureau et d'informatique	0	18 656
	Mobiliers	0	29 189
	Autres		0
	Immobilisations corporelles en cours	98 200	0
	Avances et acomptes		0
	Total 2	212 537	1 114 356
Total (1 + 2)		212 537	1 114 356

3.2 - Tableaux des amortissements

Situation et mouvements Rubriques		A Amortissements cumulés au début de	B Augmentations Dotations de l'exercice
Immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles		
	Immobilisations incorporelles en cours		
	Total 1	0	0
Immos . Corporelles	Constructions	110 627	7 426
	Inst.générales agencement construct°	0	46
	Inst.techniq. Mat. & outillage industriel	7 559	1 617
	Inst. Générales aménagements divers		
	Matériel de transport	0	518
	Matériel de bureau et d'informatique	10 011	490
	Mobiliers	13 418	1 380
	Autres		
Total 2	141 615	11 476	
Total (1 + 2)		141 615	11 476

Situation et mouvements Rubriques		C Diminutions d'amortissements de l'exercice	D Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles		
	Immobilisations incorporelles en cours		
	Total 1	0	0
Immos . Corporelles	Constructions	29 277	88 776
	Inst.générales agencement construct°	0	46
	Inst.techniq. Mat. & outillage industriel	0	9 176
	Inst. Générales aménagements divers		0
	Matériel de transport		518
	Matériel de bureau et d'informatique	0	10 501
	Mobiliers	0	14 798
	Autres		0
Total 2	29 277	123 815	
Total (1 + 2 + 3)		29 277	123 815

3.3 - Etat des échéances des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	0	0		
- à plus de 2 ans à l'origine	441 277	56 173	174 075	211 029
Emprunts et dettes financières divers	0		0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 451	7 451		
Dettes fiscales et sociales	0	0		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance				
Total	448 728	63 624	174 075	211 029
(1) Dont concours bancaires courants	0	0		

3.4 - Détail des dettes et charges à payer

	Exercice 2006
Fournisseurs	6 493
Fournisseurs - factures non parvenues	0
Usagers et comptes rattachés	958
Dettes fiscales et sociales	0
- organismes sociaux	0
- Dettes liées aux congés payés	0
- Salaires à verser	0
Autres dettes	0
- Note de frais Administrateurs à payer	0
- Dettes diverses	0
TOTAUX	7 451

3.5 - Tableaux de variation des fonds associatifs et autres fonds

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	453 562	0		453 562
Réserves				0
Report à nouveau	32 720	64 504		97 224
Report à nouveau - Ajustement changement de méthode comptable			0	0
Résultat comptable de l'exercice	64 503	14 620	64 503	14 620
Fonds associatifs avec droit de reprise				0
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				0
Droits de propriétaires (commodat)				0
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	550 785	79 125	64 503	565 406

3.6 - Détail des charges exceptionnelles

Détail des charges exceptionnelles de l'exercice	Exercice 2006	Exercice 2005
Sur Opération de gestion	0	350
Amendes stationnement	0	35
Chèques impayés	0	315
Sur Opérations en capital	168 907	
Cessions actifs: vente d'un bâtiment	168 907	
TOTAUX	168 907	350

3.6 - Détail des produits exceptionnels

Détail des produits exceptionnels de l'exercice	Exercice 2006	Exercice 2005
Sur Opération de gestion	0	0
	0	
Sur Opérations en capital	193 000	0
Produits cessions actifs: vente d'un bâtiment	193 000	
TOTAUX	193 000	0